

BULLETIN DES ANCIENS ET AMIS DU GROUPE RHONE-POULENC

Juin 2023 - N° 83



Les rendez-vous 2023

DATES À RETENIR ARARP

- Assemblée Générale

Les restrictions sanitaires
décidées par le gouvernement
nous empêchent malheureusement
de vous fournir les dates
de nos prochaines réunions.

Prenez soin de vous !

so probablement à GRIGNY

Directeur de publication :

Bernard ROSSI

Rédaction :

Pierre ANCIAN

Paul ANTIKOW

Jean-Henri BESSET

François BUISSON

Alain BLONDEL

Paul CRUIZIAT

Sommaire

ÉDITORIAL	>	2
DÉJEUNER ARARP	>	3
COMMISSION CULTURELLE FRANCILIENNE	>	4
DÉJEUNER ARPA/GROUPE DELBÈS	>	5
NOUVELLES DU GROUPE	>	6
INFORMATION SUR LE RÉSULTAT DE L'AG 2023	>	13
CHANTS ET POÈMES DU DRUIDE TORIX	>	13
BIBLIOGRAPHIE	>	14
VOUS AVEZ DIT : "TACTIQUE"	>	16
KERMEL, ENTRÉE DANS L'ÈRE DU METASKIN	>	23
JÉRÔME SAVONAROLE	>	24
"C'ERA UNA VOLTA L'ITALIA"	>	26
CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR	>	27
ARARP : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023	>	28
INFORMATION SUR LE RÉSULTAT DE L'AG 2023	>	31

Edito

Bonjour à tous

Tout d'abord une information pratique importante : notre changement d'adresse postale .

La boîte postale que nous avons depuis très longtemps dans le 8^e à Lyon va disparaître toutes les activités de la poste du 8^e étant rapatriées et centralisées à la Part-Dieu .

Merci donc de nous écrire dorénavant uniquement à l'adresse suivante :

ARARP

26 rue Claude Brosse

69360 SEREZIN DU RHONE

Pensez aussi à nous contacter si vous n'avez pas renvoyé votre bulletin de vote et si vous souhaitez rester adhérent(e) . Vous pouvez comme certains l'ont déjà fait nous contacter par téléphone, mail ou courrier postal à l'adresse ci-dessus .

Nous avons aussi comme nous l'espérons refait une réunion d'assemblée générale qui était attendue, même si le nombre de présents ne représente qu'un pourcentage réduit de nos adhérents .

Vous trouverez dans ce bulletin des informations sur cette AG et sur la situation de notre association .

Vous y trouverez aussi un point sur les actions en justice relatives à nos retraites d'entreprises

Et, pour le reste, bonne lecture de ce bulletin , en oubliant un instant toutes des calamités plus ou moins réelles dont média et réseaux sociaux nous rebattent les oreilles

Daniel DESPRELS

Déjeuner ARARP

Depositphotos/Sonyachny.jpg

Le déjeuner annuel de l'antenne francilienne n'ayant pu avoir lieu le 23 mars compte tenu des événements sociaux, nous avons décidé de remettre ce déjeuner au quatrième trimestre.

Le déjeuner annuel de l'antenne francilienne aura donc lieu le

Mercredi 4 octobre 2023 à 12 heures

au restaurant « Les noces de Jeannette »

14, rue Favart, 75002 Paris

Métro : Richelieu-Drouot



Ce nouveau lieu de rencontre a été choisi par suite de l'impossibilité d'obtenir la salle de l'École Hôtelière de la rue Médéric où nous avons organisé nos rencontres les années précédentes.

Grâce au soutien de l'Amicale, la participation au déjeuner est de 10 € par personne.

Nous vous remercions de bien vouloir adresser **impérativement avant le 15 septembre 2023** votre Coupon de participation ci-dessous, accompagné du chèque correspondant. **Ceux d'entre vous qui avaient déjà envoyé des chèques pour le déjeuner du 23 mars n'ont pas besoin d'adresser un nouveau chèque.**

**Bien amicalement,
Jean-Claude Feltin et Yves Dubosc**



Monsieur, Madame.....

Accompagné de.....personne(s)

Participera au déjeuner du 23 mars 2023

Ci-joint règlement : 10 € x =€ (chèque au nom de l'ARARP)

**COUPON À RETOURNER AVEC VOTRE RÈGLEMENT
avant le 15 septembre 2023 à :
Yves Dubosc, 29, boulevard Lannes, 75116 Paris**

COMMISSION CULTURELLE FRANCILIENNE

Nous avons effectué en 2022 19 sorties (11 visites d'expositions temporaires, 5 visites de musée ou de monument et 3 promenades), avec nos 3 conférencières Caroline (8 sorties), Marie-Françoise (3 sorties) et Nicole (8 sorties). 3 sorties ont été annulées faute d'un nombre suffisant de participants.

Parmi les succès, mentionnons :

- l'Hôtel de la Marine et la collection Thani : 19 participants
- la Collection Pinault à la Bourse de Commerce : 14 participants
- le cimetière Montparnasse : 13 participants
- le musée de Cluny restauré : 14 participants.

202 personnes ont participé à nos sorties en 2022, réparties sur 40 personnes différentes, dont 4 personnes de l'Amicale des Anciens du Groupe Sanofi.

Les sorties culturelles se sont poursuivies en 2023 avec nos 3 conférencières.

Au premier trimestre, nous avons programmé 7 sorties : 4 visites d'expositions temporaires, 2 visites de musées et 1 promenade. La promenade a été annulée faute d'un nombre suffisant de participants.

Au second trimestre, nous avons programmé 5 sorties : 5 visites d'expositions dont 2 ont été annulées faute d'un nombre suffisant de participants.

Nous remercions vivement ceux qui nous font part de leur satisfaction. N'hésitez pas à nous communiquer vos commentaires et/ou suggestions.

Passez un bon été 2023.

Bien amicalement,
Yves Dubosc et Jean-Claude Feltin

Depositphotos ©houbacze



Déjeuner ARPA - ARARP / Groupe Delbès

Comme mentionné dans notre numéro 82 de décembre 2022, le déjeuner ARARP/Groupe Delbès a eu lieu le 21 novembre 2022 au Cercle des Magistrats du Tribunal de Commerce de Paris.

Étaient présents à ce déjeuner : Gilbert ANDRIEU, Patrick BERTIN, Jean BOISNE, Pierre-Étienne BOST, Robert CHANEZON, Christian DE GAULMYN, Yves DUBOSC, Jean-Louis FOURNET et Mme, Geneviève GAILLOT, Guy LE PECHON, Philippe MIGNAN, Annick PICHARD, Bernard PRUGNAT et Jacques SANFOURCHE.

Notre déjeuner de printemps a eu lieu au Cercle des Magistrats du Tribunal de Commerce le vendredi 16 juin 2023. Nous vous en donnerons un compte rendu dans le numéro de décembre 2023.

Nous vous ferons signe en octobre prochain pour une rencontre en novembre 2023.

Prenez soin de vous et passez un bon été 2023.

Bien amicalement,
Bernard Prugnat et Yves Dubosc



Déjeuner ARARP/Delbès211122-1 : de gauche à droite : Patrick BERTIN – Guy LE PECHON – Philippe MIGNAN – Christian DE GAULMYN – Jacques SANFOURCHE – Robert CHANEZON – Bernard PRUGNAT – Jean BOISNE – Micheline FOURNET – Jean-Louis FOURNET – Yves DUBOSC – Gilbert ANDRIEU – Geneviève GAILLOT – Pierre-Étienne BOST - Annick PICHARD.

Nouvelles du Groupe



SOLVAY

2022

Solvay a annoncé le 9 novembre 2022 la relance de son projet d'**augmentation de capacité de production de carbonate de soude** de 600 kilotonnes à Green River dans le Wyoming et met en œuvre une nouvelle technologie innovante permettant une réduction de 20% des émissions de gaz à effet de serre. La nouvelle capacité de production devrait démarrer fin 2024.

Solvay a annoncé le 15 novembre 2022 qu'il a reçu le **prix Choose France dans la catégorie Compétitivité & Innovation** pour ses ambitieux investissements en faveur de la **filière Batterie**, tels que la construction d'une unité pilote dédiée à la quatrième génération d'électrolytes solides qui, une fois opérationnelle, sera suivie d'une première ligne de production à grande échelle, ce qui permettra le recrutement et la formation de jeunes talents pour accompagner la mise en œuvre de ces projets.

Solvay a annoncé le 22 novembre 2022 le lancement d'un **nouvel émulsifiant Reactsurf® 2490** pour améliorer les performances émulsifiantes et adhésives pour les revêtements extérieurs.

Solvay a annoncé le 22 novembre 2022 le **rachat anticipé d'obligations** senior 3,50% en dollars US. Ce rachat anticipé sera financé par des ressources financières existantes,

a été rendu possible par la poursuite de la bonne performance financière et en particulier la génération de trésorerie depuis 2019 et étayera le projet de séparation en 2 entreprises leader fortes et indépendantes au second semestre 2023.

RÉSULTATS 2022/2021

- **Chiffre d'affaires** (en M€) : **13 426/10 105 (+25,6% "organiquement")**
- **EBITDA** (en M€) : **3 229/2 356 (+28,7 % "organiquement")**

FAITS MARQUANTS 2022

Chiffre d'affaires, EBITDA, cash et ROCE records grâce à la hausse des prix et à une demande soutenue

- **Le chiffre d'affaires** net pour 2022 à €13,4 milliards, en hausse organique de +25,6% en glissement annuel, dont 24,4% liés aux prix et 1,2% à la croissance des volumes, en particulier dans Materials. Au T4, le chiffre d'affaires net a augmenté de +15,2% organiquement sur un an, tiré par les prix pour +21,1% et malgré une baisse des volumes de -5,9%. La croissance soutenue des volumes dans les Materials n'a pas pu compenser la demande plus faible dans Solutions et Chemicals.
- **La hausse des prix** de €2,6 milliards a plus que compensé l'impact de €1,6 milliard de l'inflation des coûts variables, ce qui s'est traduit par un gain net de €1,0 milliard en 2022, dont €268 millions au T4.
- **Les économies de coûts struc-**

turels s'élèvent à €79 millions en 2022, ce qui porte le total atteint depuis 2019 à €467 millions, soit 93 % de l'objectif de €500 millions pour 2024.

- **L'EBITDA sous-jacent** atteint un nouveau record à €3 229 millions, en hausse organique de +28,7% en glissement annuel. L'EBITDA du T4 a augmenté de +18,7% organiquement, tiré principalement par les prix, les volumes et le mix.
 - **Le profit net sous-jacent** s'est élevé à €1 743 millions, en hausse de 67,6 % en glissement annuel.
 - **Free cash flow** record à €1 094 millions, reflétant l'augmentation des bénéfices, l'amélioration des marges et la gestion disciplinée du fonds de roulement, et ce malgré des dépenses d'investissement de €1 022 millions (en hausse de +39%).
 - Poursuite du renforcement du **bilan**, avec une réduction de la dette nette (€358 millions) et des provisions (€503 millions), se traduisant par un ratio de levier financier à un niveau historiquement bas de 1,1x.
 - **Le ROCE** à la fin de l'année 2022 atteint un niveau record à 16,0% contre 11,4% en 2021, 6,9% en 2020 et 8,1% en 2019.
 - Proposition de distribuer un **dividende total** de €4,05 par action, en hausse de €0,20, reflétant la performance record, et soumise à l'approbation des actionnaires lors de la prochaine assemblée générale annuelle prévue le 9 mai 2023.
- Ilham Kadri a déclaré** : "Je suis particulièrement fière des progrès significatifs que nous réalisons en matière de RSE et des nouveaux re-

cords financiers que nous avons établis. Je félicite les équipes Solvay pour leur dynamisme, leur dévouement et leur haut niveau d'engagement. Nous récompenserons nos collaborateurs et nos actionnaires en conséquence. Cette performance nous a permis de renforcer encore notre bilan et nous permettent de faire face aux vents contraires actuels. Avec des bases aussi solides, nous nous réjouissons d'aborder la prochaine étape de notre voyage puisque nous prévoyons de séparer Solvay en deux sociétés solides en décembre de cette année."

PERSPECTIVES POUR 2023 :

dans le contexte macroéconomique actuel, nous nous attendons à une baisse des volumes sur certains marchés clés. Par conséquent, la croissance de l'EBITDA sous-jacent pour 2023 est estimée entre -3% et -9% par rapport à 2022. Compte tenu du cycle d'investissements de croissance en cours, le free cash flow aux actionnaires est estimé à environ €750 millions.

2023

Solvay a annoncé le 10 janvier 2023 le **déménagement de ses activités de Recherche & Innovation et de ses services administratifs dans un nouveau siège à Bruxelles** situé dans la commune bruxelloise de Haren. Le futur site sera équipé de grands espaces de recherche, d'une structure numérique performante et jouit d'une grande accessibilité. C'est un lieu qui répond à un besoin réduit en espaces de bureau suite à la mise en place du télétravail pour tous les employés administratifs en 2020. La disponibilité d'autres installations à proximité rend le déménagement compatible avec le projet de création de 2 nouvelles sociétés, toutes deux ayant leur siège à Bruxelles.

Le déplacement de tous les employés administratifs et de

recherche vers le nouveau siège, qui peut accueillir environ 800 personnes, se fera progressivement sur une période de 12 mois à partir d'avril 2023.

Solvay a annoncé le 17 janvier 2023 le lancement de la **production de silice hautement dispersible (SHD) biocirculaire** sur son site de Livourne en Italie, et un projet d'expansion en Amérique du Nord. Cette nouvelle silice, fabriquée à partir de silicate de sodium biosourcé dérivé de cendres de balles de riz, **permettra à l'industrie du pneu d'augmenter son utilisation de matières premières durables et de réduire son empreinte CO2.**

Solvay a annoncé le 23 janvier 2023 le lancement de la première **vanilline certifiée Mass Balance ISCC PLUS** pour répondre à la demande des consommateurs et marques qui souhaitent pour leurs produits une meilleure durabilité, davantage de matières premières renouvelables et une empreinte carbone réduite.

Solvay a annoncé le 25 janvier 2023 le **rachat de 1900 actions** sur Euronext Bruxelles pour répondre à toute obligation de livraison potentielle d'actions Solvay selon les termes et conditions de son plan d'achat d'actions pour les employés. Solvay a annoncé le 14 février 2023 l'obtention pour la deuxième année consécutive de la certification Great Place to Work, plus haut niveau de reconnaissance pour l'engagement dans le **bien-être au travail**, pour son **usine de Lisbonne.**

Solvay a organisé le 28 février 2023 un **webinaire** sur son activité **Soda Ash & Derivatives** qui fera partie de la future EssentialCo.

Solvay a organisé le 1er mars 2023 un **webinaire** sur ses activités **Composite Materials** au service de l'aérospatiale et de la défense qui fera partie de la future SpecialtyCo.

Solvay a dévoilé le 1er mars 2023 les plans de **décarbonatation de son usine Aroma Performance de**

Saint-Fons avec la mise en service d'ici fin 2025 d'une nouvelle chaudière biomasse qui, combinée à d'autres initiatives telle que l'approvisionnement en électricité verte à partir d'une installation solaire, représentera une étape majeure dans la transition de l'usine du gaz naturel vers des sources d'énergie plus durables et compétitives.

Solvay a annoncé le 2 mars 2023 que la Science-Based Targets Initiative (SBTi), organisme mondial réunissant les organisations climatiques, a approuvé les objectifs climatiques de **réduction d'émissions de gaz à effet de serre tels que définis par Solvay One Planet.**

Solvay a annoncé le 6 mars 2023 avoir été reconnu en 2022 par **Northrop Grumman** comme un de ses **60 fournisseurs d'excellence.**

Solvay a annoncé le 7 mars 2023 le lancement de **Polycare® Heat Therapy**, un actif biosourcé à base de guar, pour une **protection thermique dans les soins capillaires.**

Solvay a annoncé le 15 mars 2023 avoir été reconnu parmi les 8 premières sociétés reconnues pour leur **engagement climatique** par le 2022 CDP Supplier Engagement Leaderboard.

Solvay a annoncé le 23 mars 2023 l'introduction sur le marché du **Xylar® LCP G-330 HH**, nouveau polymère à cristaux liquides pour l'isolation des modules de batterie des véhicules électriques destiné à **améliorer la sécurité des occupants du véhicule en cas d'emballement thermique de la batterie.**

Solvay a annoncé le 3 mars 2023 avoir conclu la **vente de sa participation de 50% dans la coentreprise RusVinyl à son partenaire Sibur**, sur la base d'un prix de rachat de la participation de 50% de Solvay à 433 millions d'euros.

Solvay a annoncé le 4 avril 2023 sa **collaboration stratégique avec la firme Ginkgo Bioworks** pour accélérer le **développement de nouveaux biopolymères.**

Solvay a annoncé le 26 avril 2023 la signature d'un accord avec **Guangxi Chlor-Alkali Chemical** pour la fourniture de sa technologie pour la construction à Qinzhou d'**une méga usine d'eau oxygénée**.

Solvay a annoncé le 27 avril 2023 qu'il est devenu membre de la **Rare Earth Industry Association (REIA)** dont le but est de créer **une industrie des terres rares sûre et innovatrice**.

Solvay a annoncé le 3 mai 2023 qu'il a reçu en 2022 le prix « **Chinese Enterprises Carbon Neutrality Performance Low-Carbon Technology** » en récompense de ses efforts pour s'attaquer au **changement climatique**.

Lors de l'Assemblée Générale des actionnaires du 9 mai 2023, les actionnaires ont voté en faveur de toutes les résolutions proposées, notamment :

- le versement d'un **dividende brut de 4,05 € par action** pour l'année 2022

- la **réélection de 2 membres indépendants** au conseil d'administration : Mme Marjan Oudeman pour un mandat de 4 ans, et Mme Rosemary Thorne pour un mandat d'un an pour assurer une transition fluide des fonctions du Conseil, en particulier de son rôle de présidente du Comité d'audit.

- le **rapport de rémunération** avec un pourcentage d'approbation plus élevé que l'année dernière, et l'approbation de la proposition d'**attribution spéciale d'options d'achat d'actions**.

Nicolas Boël, président du conseil d'administration a souligné : "Je suis très fier de notre performance exceptionnelle en 2022. Elle illustre la nécessité de poursuivre la trajectoire stratégique entamée il y a un peu plus d'une décennie, la prochaine étape étant la création de deux entités indépendantes, dotées de fondations solides et de magnifiques perspectives d'avenir. Nous entendons y parvenir en restant

fidèles à nous-mêmes, à ce que nous sommes. Nous transmettrons 160 ans d'histoire et de valeurs à ces deux nouveaux champions, portés par les femmes et les hommes qui sont les moteurs de notre Groupe aujourd'hui."

RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE 2023

Croissance organique de +22% de l'EBITDA portée par des prix soutenus. Révision à la hausse des perspectives d'EBITDA et de Free cash flow pour l'ensemble de l'année

- **Chiffre d'affaires (en M€) : 3167/3055 (+3,6% "organiquement")**
- **EBITDA (en M€) : 839/712 (+18,0% "organiquement")**

FAITS MARQUANTS DU PREMIER TRIMESTRE 2023

- Le chiffre d'affaires net du T1 2023 à €3,2 milliards croît de +2,0% organiquement par rapport au T1 2022 grâce à la hausse des prix (+14%), compensant la baisse des volumes (-12%) due à une demande plus faible sur plusieurs marchés finaux, notamment dans les batteries destinées aux véhicules électriques, la construction et les industries tournées vers les produits de consommation. L'impact de la hausse des prix de €421 millions a plus que compensé l'impact de €127 millions de l'inflation des coûts variables, soit un impact net positif de €294 millions au T1 2023.

- L'EBITDA sous-jacent au T1 2023 de €839 millions augmente de +22,0% organiquement par rapport au T1 2022. La croissance de Materials (+35%) et Chemicals (+19%) a plus que compensé la baisse de Solutions (-9%). En séquentiel, l'EBITDA du T1 2023 est en hausse de +14% par rapport au T4 2022.

- La marge d'EBITDA sous-jacent au T1 2023 a atteint un nouveau niveau record à 26,5%, soit +320 points de plus qu'au T1 2022.

- Le bénéfice net sous-jacent est de €460 millions au T1 2023, en hausse de +24,5% comparé au T1 2022.

- Le Free cash flow du premier trimestre s'élève à €125 millions reflète un profit plus élevé et la régularisation d'un litige en faveur de Solvay, mais aussi la hausse du fonds de roulement et des dépenses d'investissement.

- La poursuite de la simplification du portefeuille s'est poursuivie avec la cession de la participation de 50% de Solvay dans la coentreprise RusVinyl. Le produit de cette cession a permis la réduction de la dette nette et la poursuite du renforcement du bilan. Le ratio d'endettement se situe à un niveau historiquement bas à 1,0x.

- Le ROCE du T1 2023 a atteint un nouveau record à 16.7%.

Ilham Kadri a déclaré "Je suis heureuse d'annoncer que nos prix sont restés soutenus dans un contexte de coûts plus élevés et une demande plus faible, ce qui a soutenu la performance solide de notre EBITDA. Nous avons livré notre seizième trimestre consécutif de free cash flow positif malgré des investissements en hausse. Nous avons l'intention d'adapter le niveau de notre fonds de roulement tout en veillant à continuer à répondre aux besoins de nos clients. Nous poursuivons nos investissements pour la croissance et le renforcement de nos fondations alors que nous progressons sur la voie de la séparation en deux sociétés fortes et indépendantes plus tard dans l'année.

PERSPECTIVES POUR 2023 RELEVÉES :

nous revoyons à la hausse nos estimations de croissance organique de l'EBITDA sous-jacent pour l'ensemble de l'année, passant des prévisions précédentes de -3% à -9% à une fourchette de +2% à -5% par rapport à 2022. Le free cash flow des activités poursuivies est également augmenté, passant d'environ €750 millions à environ €900 millions.



2022

Sanofi a annoncé le 22 novembre 2022 sa **participation comme investisseur principal à la deuxième levée de fonds de Livmed's, à hauteur de 1 million d'euros**. Lived's, accompagné par l'accélérateur Future4care, a conçu et développé une application mobile de service de livraison de médicaments et produits de santé pour les patients à domicile 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Premier investissement de ce genre porté par l'entité Grand Public, cette opération illustre le volonté de Sanofi d'investir et de participer aux innovations qui améliorent l'accessibilité des médicaments et produits de santé pour tous les patients.

Sanofi a annoncé le 17 novembre 2022 **l'approbation par la Commission Européenne d'Enjaymo® (sutimlimab) pour le traitement de l'anémie hémolytique de l'adulte** atteint de la maladie des agglutinines froides, anémie hémolytique auto-immune chronique amenant le système immunitaire à s'attaquer par erreur aux globules rouges.

Sanofi a annoncé le 28 novembre 2022 **l'installation de son nouveau siège mondial à Paris au 46-48 de l'avenue de la Grande Armée**. Ce site de 9000 m² a été conçu pour favoriser les nouvelles méthodes de travail hybrides et permet à près de 500 collabora-

teurs de mieux se connecter, collaborer, créer et célébrer.

Sanofi a annoncé le 15 décembre 2022 **l'approbation par la Commission Européenne de Dupixent® (dupilumab) pour le traitement du prurigo nodulaire de l'adulte**, maladie dermatologique chronique et invalidante aux très lourdes répercussions sur la qualité de la vie, dont près de 70000 adultes sont atteints en Europe.

Dupixent® est désormais approuvé pour le traitement de 4 maladies inflammatoires chroniques dans l'Union Européenne.

Sanofi et **Innate Pharma** ont annoncé le 19 décembre 2022 l'extension de leur **collaboration sur les anticorps thérapeutiques engageant les cellules Natural Killer en oncologie**. Cette extension confère à Sanofi une licence sur le programme d'anticorps engageant les cellules Natural Killer. Sanofi prendra en charge toutes les activités de développement, de fabrication et de commercialisation pour les candidats sélectionnés.

RÉSULTATS 2022/2021

- **Chiffre d'affaires net IFRS publié** (en M€) : **42 997/37 761 (+13,9%)**
- **Résultat net des activités** (en M€) : **10 341/8 213 (+25,9%)**

FAITS MARQUANTS 2022

Forte performance des ventes, croissance à deux chiffres du BNPA et objectif de rentabilité atteint en 2022.

Progression des ventes de 7,0% et du BNPA des activités de 17,1% à TCC

- Le chiffre d'affaires a progressé à €42 997 millions, soutenu par Dupixent® (+43,8% à €8 293 millions), dont les ventes ont augmenté de 3 milliards d'euros, la performance des Vaccins (+6,3%) en ligne avec les objectifs à moyen terme et l'exécution de la stratégie de la Santé Grand Public (+8,6%).
- Les objectifs de moyen terme de marge opérationnelle à 30% et d'économie de coûts de €2,5 milliards ont été atteints.
- Le BNPA des activités est de €8,26 en hausse de 25,9% à données publiées et de 17,1% à TCC.
- Le BNPA IFRS est de €5,37, (en hausse de 8,0%).
- Le Conseil d'administration du 2 février a proposé un dividende de €3,56, soit une hausse de 6,9%.

Avancées de la stratégie de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise

- Résultats de phase 2/3 positifs pour Acoziborole, qui pourrait transformer le traitement de la maladie du sommeil.

- Avancée de 5 ans de l'ambition zéro émission nette, à 2045.

Avancées en R&D et réglementaires au T4

- Autorisation de Dupixent® en Europe pour le traitement du prurigo nodulaire et recommandation positive du CHMP pour le traitement de l'œsophagite à éosinophiles
- Beyfortus® (nirsevimab) autorisé en Europe pour la prévention des infections par le VRS chez le nourrisson
- VidPrevtyn® Beta autorisé en Europe pour la vaccination de rappel contre la COVID-19 chez l'adulte
- Enjaymo® (sutimlimab) autorisé en Europe pour le traitement de la maladie des agglutinines froides (MAF).

Perspectives de BNPA des activités 2023

- Sanofi anticipe une croissance du BNPA des activités 2023 "low single digit" (dans le bas de la fourchette à un chiffre) à TCC, sauf événements majeurs défavorables imprévus. L'effet des changes sur le BNPA des activités 2023 est estimé à environ -3,5% à -4,5% en appliquant les taux de change moyens de janvier 2023.

PERSPECTIVES POUR 2023

Paul Hudson a déclaré : "Nous bouclons avec succès le premier chapitre de notre stratégie Play to Win planifiée sur six ans. En 2022, la Médecine de Spécialités devient la première entité de Sanofi en termes de ventes. Dupixent® et les Vaccins restent nos principaux moteurs de croissance. Nous sommes particulièrement fiers des progrès réalisés dans la transformation de la R&D au cours de cette période avec plusieurs autorisations de traitements et des nouveaux lancements en Médecine de Spécialités capables de transformer la vie des patients.

Parallèlement, nous continuons à améliorer notre performance financière soulignée par l'atteinte de l'objectif de 30% de marge opérationnelle. Nous démarrons le nouveau chapitre de notre stratégie avec les lancements prévus d'Altuviiio® et de Beyfortus®, ainsi que la publication de résultats essentiels d'essais pivots, notamment Dupixent® dans la bronchopneumopathie chronique obstructive. Conscients de la concurrence des génériques d'Aubagio® attendue ces prochains mois, nous sommes confiants dans nos capacités commerciales exceptionnelles, notamment dans notre ambition d'atteindre 10 milliards d'euros de ventes de Dupixent® en 2023 et notre capacité à délivrer une croissance du BNPA dans le bas de la fourchette à un chiffre en 2023".

2023

Sanofi a annoncé le 5 janvier 2023 la nomination de Paul-François Cossa au poste de Directeur Général Santé **Grand Public France**, qui a pris ses fonctions le 1er novembre 2022 sous la direction de Paul Martingell, Directeur Santé Grand Public Europe.

Sanofi Ventures a annoncé le 11 janvier 2023 **un engagement de capital pluriannuel supplémentaire qui portera à 750 millions de dollars le capital de son fonds d'investissement evergreen**, spécialisé dans les investissements au stade précoce, la co-crédation d'entreprises et le pilotage de rondes d'investissement.

Sanofi a annoncé la création de **Sanofi NextGen Scholarship**, premier **programme mondial de bourses d'enseignement supérieur** visant à favoriser l'intégration **d'étudiants représentatifs de toutes les diversités** dans les cursus scientifiques liés à la santé.

Sanofi et **Gustave Roussy** ont annoncé le 19 janvier 2023 le **renforcement de leur collaboration autour de 3 projets en oncologie**, 2 axés sur l'immunologie et la recherche de nouvelles cibles thérapeutiques et le troisième sur les mécanismes de résistance aux thérapies ciblées, en s'appuyant sur les programmes de médecine personnalisée de Gustave Roussy et sur les plateformes technologiques du Paris Saclay Cancer Cluster.

Sanofi a annoncé le 13 février 2023 que le **Dr John Reed, responsable Monde Recherche et Développement, quittera Sanofi pour poursuivre une opportunité à l'extérieur de Sanofi**.

Le Groupe remercie chaleureusement le Dr Reed pour son leadership au cours de ces dernières années. Depuis qu'il a rejoint Sanofi en 2018, le Dr Reed a posé les bases de la transformation de la R&D de l'entreprise. Il a contribué à remodeler les procédés de découverte et de développement de thérapies chez Sanofi, en concentrant les efforts sur les médicaments premiers et meilleurs de leur classe thérapeutique, qui ont le potentiel de transformer la pratique de la médecine et d'améliorer la vie des personnes atteintes de maladies graves. Le Dr Reed a par ailleurs géré l'intégration et le développement de nouvelles plateformes technologiques et de partenariats, et contribué à l'accroissement de la productivité de l'organisation R&D. En 2023, Sanofi lancera deux médicaments premiers ou meilleurs de leur classe thérapeutique qui répondront à des besoins importants dans les domaines de l'hémophilie et du virus respiratoire syncytial, responsable de la bronchiolite. La Société anticipe sur les 15 prochains mois 27 publications scientifiques et deux publications de résultats d'essais pivots dans la sclérose en plaques et la bronchopneumopathie chronique obs-

tructive. Une étape significative dans la feuille de route scientifique de Sanofi.

Sanofi a entamé le processus de recherche interne et externe pour la succession du Dr John Reed, et le Dr Dietmar Berger a accepté d'assurer l'intérim de la direction de l'organisation R&D. Le Dr Berger est Responsable Monde Développement et Chief Medical Officer depuis qu'il a rejoint Sanofi en 2019, après une longue et fructueuse carrière dans diverses sociétés pharmaceutiques, notamment Genentech, Bayer et Amgen.

Paul Hudson, Directeur Général de Sanofi, a déclaré : « Sous la houlette de John, nos équipes R&D ont constitué un solide portefeuille de projets et affiné notre recherche, qui s'appuie sur des plateformes thérapeutiques de pointe et une culture qui répond aux besoins urgents des patients. Sa contribution à la transformation de Sanofi nous a aidé à émerger en tant que leader de l'innovation et de la science dans notre industrie. Alors que nous continuons à construire un portefeuille prometteur dans la Médecine de Spécialités et les Vaccins, nous constatons la dynamique de notre portefeuille de R&D. C'est ce que nous visions lorsque nous avons annoncé notre stratégie en 2019, et les résultats de 2022 que nous avons récemment publiés ont confirmé nos choix. 2023 ne fera que renforcer notre engagement à transformer la pratique de la médecine. »

Sanofi a annoncé le 9 mars 2023 la mise à disposition, en partenariat avec la SFSPQ, de l'Arbre Conseils Mal de tête®, **solution digitale de premier recours officiel** pour identifier les solutions à risques et accompagner les équipes officinales dans l'orientation des **patients souffrant de maux de tête**, sous forme d'un guide d'entretien personnalisé d'une durée de 4 minutes.

Sanofi a annoncé le 13 mars 2023 avoir conclu un **accord** en vertu duquel il se portera **acquéreur des actions en circulation de Provention Bio, Inc.**, entreprise biopharmaceutique américaine spécialisée dans le développement de médicaments susceptibles de **prévenir et d'intercepter les maladies à médiation immunitaire**, dont le diabète de type 1, à raison de 25 dollars US par action, ce qui représente environ 2,9 milliards de dollars US. **Cette opération permettra à Sanofi d'acquérir en pleine propriété TZIELD, premier traitement modifiant l'évolution du diabète de type 1 et retardant la phase clinique de cette maladie.**

Sanofi a annoncé le 16 mars 2023 avoir **réduit de 78% le prix catalogue de Lantus®**, son insuline la plus prescrite aux États-Unis, et plafonne à 35 dollars son coût pour tous les patients assurés. **Cette décision confirme l'engagement de longue date de Sanofi de garantir un accès abordable aux médicaments pour tous les patients.**

Sanofi a annoncé le 23 mars 2023 qu'un essai de phase III évaluant l'utilisation de Dupixent® (dupilumab) comparé à un placebo chez des adultes sous trithérapie et présentant une bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO) a permis d'obtenir une **diminution cliniquement significative (30%) des exacerbations modérées ou sévères de la BPCO. Dupixent pourrait devenir le premier médicament biologique contre la BPCO.**

Sanofi et EDF ENR ont inauguré le 7 avril 2023 un nouveau **parc photovoltaïque en autoconsommation** au sein du **site de Montpellier** de Sanofi. Avec une production électrique annuelle de 5490 MWh, soit l'équivalent de la consommation d'une ville de 4000 habitants, ce parc s'inscrit dans l'ambitieux programme mené par Sanofi sur

son site de Montpellier pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre.

Sanofi a annoncé le 11 avril 2023 la simplification de ses accords contractuels avec AstraZeneca, qui lui donne l'entier **contrôle commercial aux États-Unis du Beyfortus®**, anticorps expérimental conçu pour protéger les nourrissons contre les **infections par le VRS**, dont la mise à disposition est prévue pour la saison 2023/2024.

Sanofi a annoncé le 17 avril 2023 la nomination d'**Élisabeth Moreno**, ancienne ministre déléguée à l'Égalité entre les femmes et les hommes, à la Diversité et à l'Égalité des chances, au sein de son **Conseil pour la Diversité, l'Équité et l'Inclusion (DE&I)** pour les 3 prochaines années.

Sanofi a annoncé le 18 avril 2023 le lancement de sa **troisième opération nationale de recrutement Place d'Avenir** visant à recruter 1600 alternants et stagiaires, dont 10% issus des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV).

Sanofi a annoncé le 19 avril 2023 le renouvellement de son **engagement auprès de la Fondation des Hôpitaux** pour l'amélioration du quotidien des soignants par la création **d'espaces dédiés au repos et à la détente au sein des hôpitaux.**

Sanofi a annoncé le 27 avril 2023 la finalisation de son **acquisition de Provention, Inc.** Cette acquisition ajoute TZIELD (teplizumab-mzwv) au portefeuille de produits stratégiques en Médecine Générale de Sanofi **pour le traitement du diabète.**

RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE 2023

- **Chiffre d'affaires net IFRS publié** (en M€) : **10222/9674 (+5,7%)**
- **Résultat des activités** (en M€) : **2699/2424 (+11,3%)**

FAITS MARQUANTS DU PREMIER TRIMESTRE 2023

Forte croissance au premier trimestre soutenue par la Médecine de Spécialités, les Vaccins et la Santé Grand Public

T1 2023 : Augmentation des ventes de 5,5% à TCC et du BNPA des activités de 11,9% à TCC

- La Médecine de Spécialités progresse de 18,3% portée par Dupixent® (+39,7%, à 2 316 millions d'euros) et les maladies rares.
- Les ventes de Vaccins sont en hausse de 15,2% avec la poursuite de la reprise des vaccins Rappels et des vaccins pour voyageurs ainsi qu'aux livraisons du vaccin COVID en Europe.
- Les ventes de la Médecine Générale sont en baisse de 11,4%, en raison principalement de la baisse des ventes de Lantus® et des cessions. Les produits stratégiques sont en hausse de 1,6%.
- Les ventes de la Santé Grand Public sont en hausse de 11,2% en raison principalement d'un effet prix et d'une séquence favorable des stocks.
- Le BNPA des activités est de €2,16, en hausse de 11,3% à données publiées et de 11,9% à TCC.
- Le BNPA IFRS est de €1,60, (en baisse de 0,6%).

Avancées en R&D et réglementaires au T1

- Approbation par la FDA d'ALTUVIIIIO™ chez l'adulte et l'enfant atteints d'hémophilie A.
- 2 nouvelles approbations par la Commission Européenne pour Dupixent® dans le traitement de l'œsophagite à éosinophiles à partir de 12 ans et dans la dermatite atopique chez le nourrisson.

- Examen de Dupixent® accordé par la FDA et au Japon pour le traitement de l'UCS.

- Dupixent® a atteint son critère d'évaluation primaire et l'ensemble de ses critères d'évaluation secondaires, lors de sa première étude de phase 3 chez les patients atteints de BPCO.

Avancées de la stratégie de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise au T1

- Sanofi s'associe au ministère de la Santé du Ghana pour améliorer l'accès aux soins du diabète.
- SBTi valide l'objectif de zéro émission nette en 2045 et le nouvel objectif de réduction du scope 3 de Sanofi.

Perspectives de BNPA des activités 2023

- Sanofi anticipe une croissance du BNPA des activités 2023 "low single digit" (dans le bas de la fourchette à un chiffre à TCC) , sauf événements majeurs défavorables imprévus. L'effet des changes sur le BNPA des activités 2023 est estimé à environ -5,5% à -6,5% en appliquant les taux de change moyens d'avril 2023.

Paul Hudson, Directeur Général de Sanofi, a déclaré : "Nous démarrons l'année 2023 avec de

solides résultats, grâce à une croissance à deux chiffres des ventes de Médecine de Spécialités, des Vaccins et de la Santé Grand Public. Dupixent® poursuit sa forte performance et est en bonne voie pour atteindre l'objectif de 10 milliards d'euros de ventes pour cette année. Le profil unique du Dupixent® a encore été souligné par les résultats très positifs de l'étude pivot dans la bronchopneumopathie chronique obstructive, non contrôlée. Nous sommes impatients d'en discuter avec les régulateurs. Notre portefeuille de produits à un stade précoce à intermédiaire progresse et nous prévoyons de présenter plusieurs candidats prometteurs lors de prochains événements investisseurs consacrés à la R&D. Nous sommes confiants dans les perspectives de nos activités pour le reste de l'année, tout en gérant notre dernière perte d'exclusivité significative de la décennie avec l'entrée sur le marché américain à la fin du premier trimestre des génériques d'Aubagio®. Nous continuons de déployer notre stratégie de croissance "Play to Win" avec le lancement d'Altuviio™ en cours aux États-Unis et le lancement attendu de Beyfortus® dans les temps pour la saison du VRS plus tard cette année."

Yves Dubosc



Chants et poèmes du druide TORIX

Depositphotos/freesurf

Dans les années 50, Eugène WERSINGER, brillant chimiste de RHODIACETA était chef du service Recherches Chimiques Nylon. C'était aussi un rimaieur reconnu qui commettait poèmes et chansons sous le pseudonyme de TORIX. Nous vous proposons dans ce numéro, sa façon de voir les distributions de gratifications sous la forme d'une chansonnette sur l'air de « Joyeux enfants de la Bourgogne »

PAUL ANTIKOW

LE CHANT DES GRATIFICATIONS ANNUELLES

Quand l'année entière
On a travaillé
Fait du polymère
Ou bien du T.G.

Quand décembre s'amène
Point ne faut flancher
Car la dernière s'maine
Tout est décidé

Joyeusement on s'achemine
Vers le bureau de son patron
De circonstance on prend la mine
On va aux gratifications
On va aux grati) bis
On va aux fica) bis
On va aux gratifications) bis

Du bas de l'échelle
Jusqu'à son sommet
Chacun s' sent des ailes
Pousser aux mollets.
On frappe et on entre On est bien reçu
En ces circonstances
L' sourire est en plus

On vous demande de vos nouvelles
-"Comment va vot'petit garçon ?"
- Ah, c'est une fille, comme elle est belle
- Ben ! et les gratifications ?

Ben et les grati) bis
Ben et les fica) bis
Ben et les gratifications) bis

Mais v'là qu'se déplie
Un immense papier
Et la mine réjouie
"Vous avez gagné
.....francs cette année
Avec francs
Cette somme complétée
Hein, vous êtes content ?"

Vous voyez en somme
Ça fait pour cent
Ah ! ce sont des sommes.
Ça d'vient important
Au revoir mon vieux ...chose
Hein, vous êtes content ?
C'est la vie en rose ! App'lez le suivant

La cérémonie terminée
On s'en revient tout doucement
A la fin d' la prochaine année
On r'prendra au commencement

BIBLIOGRAPHIE

Deux livres parus récemment apportent une contribution à l'histoire de nos usines : « **Et ils dansaient le dimanche** » de Paola Pigani décrit le travail à l'Usine de Vaulx-en-Velin entre 1929 et 1936 et « **La résistance oubliée des juifs de France** » évoque la belle figure d'Auguste Matringe, directeur de l'usine de Saint-Gobain Saint-Fons dont l'action courageuse et efficace protégea ses ouvriers juifs.

François Buisson

Paola Pigani

ET ILS DANSAIENT LE DIMANCHE

Ce roman social paru en aout 2021 aux éditions LILIANA LEVI décrit le quotidien, entre 1929 et 1936, d'une jeune hongroise, SZONJA, recrutée en Hongrie pour travailler à l'usine SASE du groupe GILLET qui fabrique du fil rayonne viscosé à Vaulx-en-Velin.

A travers elle, il fait revivre toute une époque, tout un quartier, les lieux de vie austères où sont cantonnées les jeunes filles, les très dures conditions de travail, mais aussi, les fêtes avec les italiens, ou on grille les poissons pêchés, on danse, on parle politique.

Ce livre est une contribution supplémentaire à l'histoire de nos usines vue par une jeune ouvrière hongroise.



Anciens travailleurs de la Tase

LA VISCOSE A VAULX EN VELIN 1924-1980

Rappelons que l'usine de Vaulx-en-Velin a déjà fait l'objet d'une publication en 1999 aux éditions BELLIER

Sylvie Altar

LA RESISTANCE OUBLIEE DES JUIFS EN FRANCE



Les trois quarts de la population juive présente en France en 1939 ont survécu à la politique antijuive de l'occupant et de Vichy.

Les historiens attribuent ce résultat bien supérieur à celui observé dans les autres pays occupés à l'attitude bienveillante de la population et à l'action des 3000 justes reconnus.

Le livre de Sylvie Altar décrit en outre l'action spécifique des organisations juives notamment pour le sauvetage des enfants.

Parmi les justes, un paragraphe est consacré à **Auguste Matringe**, directeur de l'usine Saint-Gobain de Saint-Fons de 1936 à 1954.

Auguste Matringe est né en Suisse en 1894. Il intègre l'Ecole Centrale de Paris en 1913, est mobilisé, blessé, gazé à l'ypérite et termine la guerre avec le grade de capitaine et est fait Chevalier de la Légion d'Honneur.

Après divers postes, il entre à l'usine Saint-Gobain de Saint-Fons en 1923 et en prend la direction en 1936. Pendant la guerre, l'usine a 1200 personnes, et il couvre les activités de résistance, apporte son aide aux 250 réfractaires au Service du Travail Obligatoire (STO). Très au fait de la politique antisémite, il ferme les yeux sur la confession de ses ouvriers et organise même l'hébergement de familles juives à Saint Pierre la Palud ou Saint-Gobain exploite une mine de pyrite.

Pour son action, il sera reconnu en 2001 **Juste parmi les Nations**.

En 2003, le journal Action Juive le qualifiera de **Schindler Français**.



VOUS AVEZ DIT : "TACTIQUE" ?

AU FAIT, QUE REPRÉSENTE UNE ARME NUCLÉAIRE DITE "TACTIQUE" ?

Sources

- Article de Jean-Jacques INGREMEAU dans la revue <Science & pseudo-sciences> No 342 d'octobre-décembre 2022
- Wikipedia
- Site BFMTV.com/défense du 04/10/2022
- Site France24.com/fr du 10/10/2022
- Site fr.metrotime.be/belgique
- Site INA.fr

1) INTRODUCTION

Avec le déclenchement de la guerre contre l'Ukraine par la Russie, la menace d'utilisation d'armes nucléaires grandit, que ce soit du côté de la Russie mais également, dans d'autres circonstances, par la Corée du Nord,

La discussion tourne essentiellement autour du recours aux bombes dites "tactiques". Une famille d'armes nucléaires présentées comme "moins puissantes". Au risque de rendre plus acceptable l'utilisation d'armes de destruction massive ?. Nous allons voir que c'est entièrement faux.

Le qualificatif <tactique> revient effectivement de plus en plus souvent pour évoquer les armes nucléaires. La Corée du Nord a affirmé, en septembre 2022, avoir effectué une simulation "nucléaire tactique". La Russie a multiplié les références à son arsenal nucléaire "tactique" en guise de menace d'intensification de sa guerre en Ukraine. Même Joe BIDEN, le président américain, y a fait une référence directe en évoquant récemment le risque d'un "Armageddon" nucléaire si Moscou avait recours à de telles armes sur le champ de bataille.

Jusqu'à cet été (2022), on parlait essentiellement d'armes nucléaires

Vladimir POUTINE et Ramzan KADIROV



sans vraiment préciser, et puis on a commencé à recourir de plus en plus souvent au qualificatif 'tactique'

La Russie se dit prête à utiliser "tous ses moyens" de défense, y compris nucléaires, pour se "protéger", comme l'a prévenu le président russe Vladimir POUTINE lors de son discours à la nation russe. Dès le

lendemain, Ramzan KADIROV, dirigeant de la région russe de Tchétchénie, a précisé la menace. Selon lui, Moscou doit envisager de recourir aux armes nucléaires tactiques. Le dirigeant tchétchène ne semble pas être un brillant stratège et d'ailleurs, la Russie préfère, pour le moment, les insinuations nucléaires aux menaces claires et précises.

2) PREMIÈRE DÉFINITION D'UNE ARME NUCLÉAIRE "TACTIQUE"

Une **arme nucléaire tactique** est une bombe A ou bombe H destinée à un usage sur le champ de bataille ou en arrière de celui-ci, visant des cibles tels quartiers-généraux, concentration de troupes, bases militaires, moyens logistiques, navires et avions de combat et pouvant être portée par une vaste gamme de vecteurs. Elle produit une explosion d'une puissance variant entre 300 tonnes et 300 kilotonnes.* Les médias anglophones utilisent régulièrement le terme « **mini-nuke** », qui n'a aucune référence officielle.

* **Note** : La puissance explosive d'une arme nucléaire est la quantité d'énergie libérée lorsqu'une arme nucléaire explose. Elle est exprimée habituellement en masse équivalente de trinitrotoluène (TNT), soit en kilotonnes- Kt - (milliers de tonnes de TNT) ou mégatonnes – Mt -(millions de tonnes de TNT),

On peut se poser la question sur ce que signifie : "des armes utilisables sur le champ de bataille ?"

Il y a un glissement sémantique qui correspond avant tout à un distinguo militaire. Les armes nucléaires tactiques se différencient de leurs aînées stratégiques tout d'abord "à cause de raisons techniques liées à la physique. Là où un missile balistique nucléaire cherche à frapper fort sur tous les tableaux – souffle de l'explosion, impact thermique, rayonnement des radiations et des perturbations électromagnétiques –, avec l'arme dite "tactique", "on cherche à maximiser l'onde de choc et minimiser les autres effets pouvant être indésirables, si les propres troupes de l'utilisateur de l'arme ont prévu de traverser la zone battue. De ce fait, elles sont considérées plus "mo-

biles" et peuvent être transportées plus aisément sur un champ de bataille. Rien de tel avec les missiles stratégiques, situés dans des silos, ou embarqués sur des sous-marins et des bombardiers spécialement conçus à cet effet.

Soyons cependant bien conscient que la distinction entre tactique et stratégique en terme de puissance ou d'usage n'a pas de sens, ça reste des bombes nucléaires et leur emploi aura des conséquences dramatiques non seulement sur le terrain et au niveau international. D'ailleurs, seuls les chefs d'État peuvent donner l'ordre de les utiliser. En effet ces bombes "tactiques", qu'on suppose de faible puissance, vont quand même de 0,3 à 100 kilotonnes, selon les modèles. Elles sont certes bien moins destructrices que les bombes stratégiques qui sont au cœur de la dissuasion entre les nations et dont la puissance se compte en mégatonnes. Mais la menace reste importante. Pour rappel, les bombes que les Américains ont envoyées sur le Japon (Hiroshima et Nagasaki) en 1945, avaient une puissance de 12 à 15 kilotonnes. (ou de 15 à 20 kilotonnes selon les sources). Nous laissons le lecteur se faire une opinion sur cette notion de "faible puissance"

3) LES DÉVELOPPEMENTS DES ARMES TACTIQUES SELON LES PAYS (hors armes stratégiques)

Les États-Unis ont développé une vaste panoplie d'obus atomique, de bombes, mines et missiles tactiques qui ont été stockés, en 1985, entre autres, dans 125 bases de l'OTAN à 6 000 unités en Europe à partir d'octobre 1953, dont plusieurs centaines à la disposition des armées alliées (avec un pic de plus de 7 000 unités entre la fin des années 1960 et le début des années 1970).

Avec la fin de la Guerre froide, ils ont retiré les armes embarquées à bord des navires et toutes les ogives lancées depuis des armements terrestres entre 1992/1993. En 2016, ils conservent à ce jour les bombes B61 larguées par avions au sein de leurs forces armées, à hauteur d'environ 760 unités dont entre 160 et 200 sont basées dans six bases de l'OTAN en Europe et en Turquie.

NdR : Les Américains gardent l'exclusivité de l'utilisation et de l'export des bombes B1 sur leurs propres chasseurs-bombardier et n'accordent ce privilège à leurs alliés de l'OTAN que très rarement et après des mois, sinon des années, de tests

Tir atomique d'artillerie américain (date non précisée)



**Obus atomique W48 de calibre 155 mm.
pouvant être tiré depuis
n'importe quel canon de ce calibre.**



**Bombe tactique B1 en cours de démontage
- largable par avion -**



d'agrément. Cela explique, en partie, le choix du F35 américain par les pays européens de l'OTAN qui veulent éventuellement pouvoir transporter les bombes B1 stockées par les américains en Europe

L'URSS a déployé un maximum de 20 000 à 25 000 armes de ce type dans environ 600 bases militaires sur son territoire et celui des États du Pacte de Varsovie. **La Russie** conserve depuis 2017 le plus vaste arsenal d'armes de cette catégorie avec des estimations allant d'un

millier à 2 000 ogives tactiques réparties dans une cinquantaine de sites.

Aujourd'hui dans l'arsenal russe, deux missiles de croisière sont principalement connus comme vecteurs de frappes nucléaires tactiques : le vieux Kh-15 (alias Kickback dans le code de l'OTAN) daté du début des années 1980 et le plus récent Kh-101 (ou Kent-D) qui en fait est un dérivé furtif du vieux Kh-55SM. Ces missiles ont des charges supposées d'environ 200 à 300 kilotonnes.

Du fait de la menace russe, l'Ukraine va recevoir de l'Union européenne cinq millions de pastilles d'iodure de potassium, à distribuer aux populations voisines des centrales nucléaires qui sont vulnérables et susceptibles d'être endommagées lors de combats.

Voisine de l'Ukraine, la Pologne est également inquiète d'une possible catastrophe radiologique et elle a annoncé le stockage de comprimés d'iodure de potassium qui, il faut le rappeler, protègent uniquement la thyroïde.

**Missiles OTR en position de tir lors d'une parade.
Ces missiles peuvent emporter
une charge chimique, conventionnelle ou nucléaire.**



En ce qui concerne **la FRANCE**, le missile Hadès, d'une portée de 480 km, est entré en service à la fin de la guerre froide, avec 30 unités étant décrit par le président MITTERRAND comme une arme "pré-stratégique" On pourrait dire aujourd'hui "tactique". En 1996, à la suite de l'élection de Jacques CHIRAC, la France fit évoluer son système de dissuasion nucléaire à quatre composantes (missiles stratégiques SSBS lancés des silos du plateau d'Albion, missiles sol-sol mobiles pré-stratégiques Hadès, missiles aérobies lancés d'avions et missiles stratégiques MSBS lancés de sous-marins) vers un système à deux composantes basé sur les MSBS des sous-marins et

Maquette ancienne (2007) d'un missile ASMPA



les missiles aéroportés des Forces aériennes stratégiques (FAS) et de l'aéronavale. En conséquence, les missiles Hadès furent les dernières armes nucléaires employées par l'armée de terre française et le dernier sera démantelé le 23 juin 1997.

Dans une conférence de presse tenue le 19 février 2015, le président français HOLLANDE a indiqué que la France disposait de 54 missiles ASMPA. Cela n'implique pas nécessairement cinquante-quatre têtes nucléaires, la commande initiale de ces dernières semblant ne porter que sur quarante-sept têtes nucléaires aéroportées.???

La tête nucléaire aéroportée française est une ogive thermonucléaire, d'une puissance estimée à 300 Kt, portée par le missile de croisière supersonique air-sol moyenne portée amélioré (ASMPA) d'une portée maximale estimée à 500 kilomètres. Ces engins, conçues et réalisées par la direction des applications militaires du CEA, équipent les forces aériennes stratégiques et la force aéronavale nucléaire qui constituent, avec la force océanique stratégique, deux des trois piliers de la force de dissuasion nucléaire française.

Son emploi éventuel est qualifié de « pré-stratégique » ou d'« ultime avertissement » précédant une frappe massive effectuée par les mis-

siles balistiques M51 installés à bord des SNLE français.

En 2006, le chef d'état-major des armées avait indiqué que l'une des formes possibles de ce dernier avertissement pourrait être le tir d'une TNA (Tête Nucléaire Aéroportée) à très haute altitude, qui n'engendrerait ni souffle ni retombées radioactives au sol, mais produirait une impulsion électromagnétique détruisant tous les composants informatiques et électroniques dans un rayon considérable.

Note complémentaire : Le missile stratégique M51 installé sur les SNLE contient une dizaine de têtes nucléaires indépendantes d'environ 110 kt chacune (7 fois Hiroshima) – vitesse : mach 15 – portée : de 9 000 à 10 000 km. (la valeur exacte est classifiée)

4) RAPPELS RAPIDE SUR LES EFFETS D'UNE ARME NUCLÉAIRE

4 -1 – Les premières secondes

Dans les toutes premières secondes qui suivent l'explosion, quatre effets vont intervenir : la chaleur intense dégagée, le flash lumineux, l'effet de souffle et les fortes irradiances.

- **Boule de feu et chaleur intense :** Étant à très haute tempé-
rature, l'essentiel de ce qui s'y trouve (Voir le petit cercle jaune sur la figure suivante) est vaporisé ou vitrifié. Pour Hiroshima, (15 Kt) cela représentait un rayon d'environ 200m.

re, l'essentiel de ce qui s'y trouve (Voir le petit cercle jaune sur la figure suivante) est vaporisé ou vitrifié. Pour Hiroshima, (15 Kt) cela représentait un rayon d'environ 200m.

- **Flash lumineux :** Le second effet majeur est la production d'un intense flash lumineux qui emporte une énergie très importante. Les victimes les plus proches sont directement carbonisées. A plus grande distance, le flux de chaleur provoque de graves brûlures. D'autres deviennent temporairement aveugles. Pour une bombe de 800 kilotonnes le rayon des brûlures du 3ème degré atteint 11 km

- **Onde de pression :** Le troisième effet de l'explosion est la création d'une onde de pression car l'air est violemment poussé et forme une onde comme un avion qui passe le mur du son. Elle se propage à la vitesse du son (340 m/s) et arrive donc auprès des survivants du flash quelques secondes plus tard. Pour une onde de pression d'environ 0,3 bar – cercle de 1km à Hiroshima – la plupart des bâtiments résidentiels s'effondrent et elle est mortelle pour de nombreuses personnes. A environ 3 km pour Hiroshima l'onde reste de l'ordre de 0,07 bar, ce qui est suffisant pour briser les vitres. Pour une bombe de 800 kt, les valeurs précédentes sont à multiplier par 5 à 7.

- **Rayonnements et ondes électromagnétiques :** Les données ci-dessus correspondent à une explosion survenant à une altitude d'environ 3 000 m. Selon l'altitude de l'explosion, les zones d'impact peuvent être plus ou moins importantes pour chaque effet. A Hiroshima l'explosion s'est produite à 600 m du sol. 30% des victimes auraient reçu des doses létales mais la plupart étaient déjà mortes par brûlure ou onde de pression. Pour une bombe de plus forte puissance, explosant à quelques km du sol, l'impact à court terme des radiations resterait secondaire;

Enfin, une bombe nucléaire génère également des champs élec-

tromagnétiques très intenses qui peuvent détruire de nombreux appareils électriques et électroniques et brouiller les télécommunications.

4 - 2 – Les heures d'après

L'endommagement des bâtiments associé au flash thermique peut provoquer de grands incendies –dépendant des matériaux de construction et de l'état des bâtiments -

Pour finir, les derniers dangers auxquels seraient exposés les survivants sont les retombées radioactives. Comme la plupart des bombes tirent leur énergie de réactions de fission de noyaux atomiques, il se produit des produits radioactifs. Les retombées dépendent essentiellement des matériaux fissiles utilisés dans la bombe et de leur dispersion atmosphérique. En ce qui concerne l'inventaire, les produits de fission sont très divers. On peut compter plusieurs centaines d'isotopes différents couvrant une cinquantaine d'éléments chimiques. Parmi les principaux on peut citer : cobalt 60, strontium 90, césium 137, iridium 192, polonium 210, radium 226, plutonium 238, américium 241 ou californium 252.

5) - EXEMPLE : UNE BOMBE DE 800 KT SUR PARIS

Le site NUKEMAP (site nukemap.nuclearsecrecy.com) permet d'évaluer et de visualiser sur une carte les conséquences des différentes armes nucléaires sur diverses cibles. Le logiciel estime plusieurs rayons caractéristiques en fonction des différents effets immédiats des explosions. Les simulations ne prétendent pas à une grande précision mais visent à sensibiliser les observateurs.

Ci-dessous une simulation de l'impact d'une bombe de 800 Kt (un SS25 russe) (Altitude de l'explosion non précisée)

5 - CONCLUSION PROVISOIRE

Il est clair qu'une arme nucléaire, même "tactique" n'est pas une amusette pour État-major désirant nettoyer un bout de champ de bataille. Leur puissance, toujours supérieure à celle des bombes lâchées sur Hiroshima et Nagasaki, donne une idée de leur dangerosité.

Les Russes pourraient-ils utiliser l'arme nucléaire comme le conseille Ramzan KADIROV à Vladimir POUTINE ? "Ils ont les moyens de le faire, mais ils savent que c'est une arme de dernier recours et les Russes n'en sont militairement pas là", estime le colonel Michel GOYA, des

troupes de marine et historien militaire.

Pour le général Jean-Paul PALOMÉROS, ancien chef d'état-major de l'armée de l'Air et ex-commandant suprême de l'OTAN, cet usage provoquerait un désastre mondial : "Personne ne connaît la réaction des pays occidentaux si monsieur POUTINE le faisait. Il ouvrirait la boîte de Pandore et une fois que le diable nucléaire en est sorti, personne ne sait comment le faire rentrer dedans",

David PETRAEUS, ex-général quatre étoiles de l'US Army et ancien directeur de la CIA, est très précis sur les conséquences d'une attaque nucléaire par une bombe si petite soit elle. : "Nous répondrions avec l'OTAN qui éliminerait toutes les forces conventionnelles russes que nous pouvons voir sur le territoire ukrainien et en Crimée annexée et tous les navires russes en mer Noire seront coulés ". Le message est clair.

6 - POUR CEUX QUI VEULENT EN SAVOIR PLUS (VIDÉOS)

Qu'est ce qu'un arme tactique ?

https://youtu.be/hfilKml_F4Ko?t=4301'01

Effets d'une bombe sur le siège de l'OTAN à Bruxelles

<https://youtu.be/h3Sp24SkAVG?t=2603'45>

Survivre à une bombe atomique sur Paris

<https://youtu.be/qxlv18IOHE?t=11511'17>

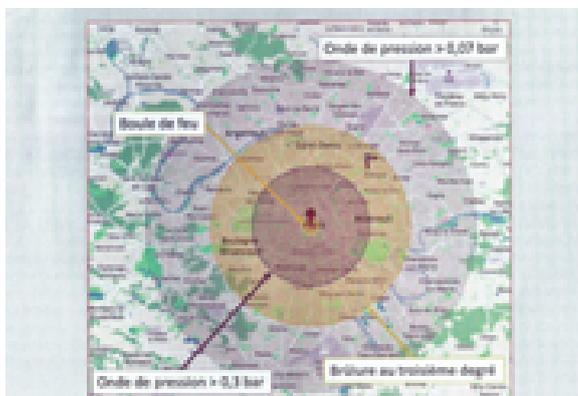
Poutine peut-il décider seul ? (débat sur LCI – novembre 2022)

<https://youtu.be/2xVnMGpy9y0?t=8419'26>

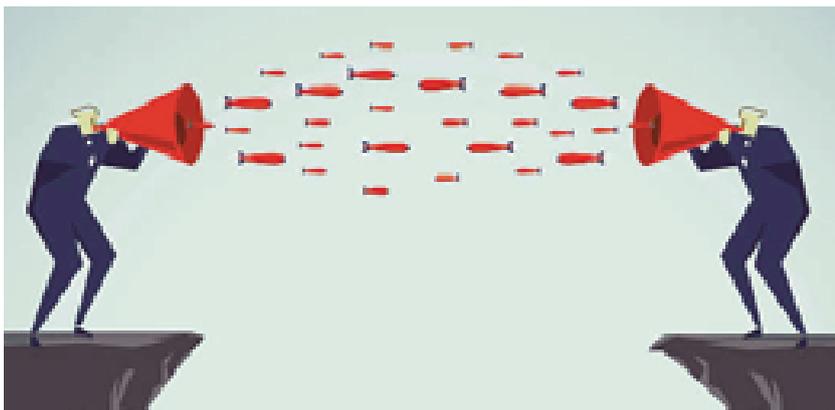
Sud Radio – interview de André BEND-JEBBAR pour son livre <histoire secrète de la bombe atomique française>

https://youtu.be/s0SUIQPgj9U?list=TLPQMjYxMTlwMjKxqlhCH5_7Zw&t=366 1h 02' 09"

IMPACTS D'UNE BOMBE DE 800 KT SUR PARIS



- Petit cercle jaune central : lieu d'impact et bombe de feu (rayon d'environ 1 km).
 - Premier cercle gris : onde de pression supérieure à 0,3 bar (rayon d'environ 4,5 km).
 - Cercle orange : brûlures au troisième degré (rayon d'environ 11 km).
 - Cercle gris clair : onde de pression supérieure à 0,07 bar (rayon d'environ 20 km).
- Source : Nuclearmap, nuclearsecrecy.com



ANNEXE UNE LES DIFFÉRENTS TYPES DE BOMBES : Fission et Fusion

Note : Les principes de fonctionnement des différentes armes sont supposés être connus des lecteurs : fission de noyaux lourds (bombe A), fusion de noyaux légers (bombe H), dispersion de substances radioactives, arrosage par des ondes électromagnétiques ...etc.

➤ **Bombes nucléaires classiques,**

type Hiroshima-Nagasaki, de première génération;

Ce type de bombe – dite Bombe A – repose sur la fission d'uranium 235 ou de plutonium 239. la puissance varie de 1 à 300 kt. C'est sur ce principe que sont élaboré les bombes "tactiques"

➤ **Bombes A "dopées"**

Bombe A à un seul étage de fission mais avec une amorce de fusion (deutérium et tritium) au milieu, produisant un flux de neutrons augmentant le rendement et la puissance de la fission initiale.

➤ **Bombes stratégiques classiques actuelles**

– à trois étages –

Généralement utilisée pour les fortes puissances : de 300 kt à plusieurs Mt (mégatonnes). Elle utilise un premier étage à fission pour allumer un deuxième étage à fusion, dont les neutrons font fissionner un troisième étage en uranium (fission – fusion – fission)

➤ **Bombes "propres"**

Il s'agit de bombe H, à fusion mais sans troisième étage à fission, ce qui réduit considérablement la production de produits de fission. Les retombées radioactives sont réduites.

➤ **Bombes "à neutrons"**

Sous-catégorie de bombe "propre", de très faible puissance, < 1kt., Elle vise à neutraliser localement des troupes adverses avec les rayonnements nucléaires et les flux de neutrons mais en endommageant peu les infrastructures locales et avec peu de retombées radioactives

➤ **Bombes "salées"**

Au contraire des bombes "propres", les bombes salées visent à maximiser les retombées radioactives et contaminer les territoires. Il s'agit d'une bombe à 3 étages dans laquelle le 3^e étage ne contient pas d'uranium mais un élément qui s'active sous le flux de neutrons pour donner un isotope particulièrement radiotoxique comme le sodium 24.

➤ **Bombes à impulsion électromagnétique nucléaire**

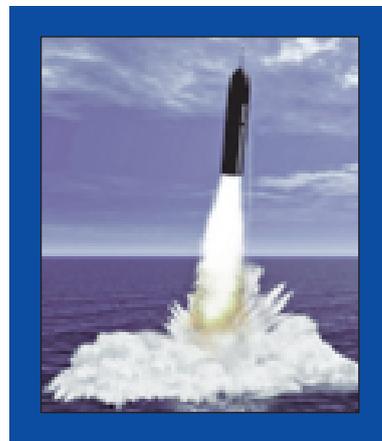
Il s'agit de faire exploser une bombe à très haute altitude (plusieurs dizaines à plusieurs centaines de km) de façon à générer de forts champs électromagnétiques pour détruire

les appareils électriques et électroniques et brouiller les télécommunications. La zone touchée serait complètement désorganisée mais les populations ne seraient pas impactées. Le danger est que les effets peuvent se faire sentir à plusieurs centaines de km (Essai américain en 1962 dans le Pacifique avec légers dommages électriques à Hawaï à 1 450 km de distance)

➤ **Têtes nucléaire "mirvées"**

Le concept de mirvage – de l'anglais MIRV = Multiple Independently Targeted Reentry Vehicle - consiste à placer dans une tête de missile plusieurs ogives nucléaires indépendantes qui peuvent chacune viser une cible différente.

Par exemple les missiles stratégiques français M51 contiennent chacun de six à dix têtes nucléaires de 100-110 Kt. Ils peuvent être lancés depuis un sous-marin SMLE en plongée – Voir figure ci-dessous –



➤ **Bombes "sales"**

Ce ne sont pas des bombes nucléaires car elles ne tirent pas leur énergie de fission ou de fusion. Elles consistent à disséminer avec des explosifs conventionnels de la matière radioactive pour contaminer localement une zone.

On notera que, récemment, la Russie a brandit une accusation selon laquelle l'Ukraine préparerait précisément une bombe "sale". Kiev a démenti et a accusé la Russie à son tour !

ANNEXE DEUX

LA PREMIÈRE BOMBE ATOMIQUE FRANÇAISE EXPLOSE AU SAHARA

7 heures du matin, ce 13 février 1960, la France s'apprête à réaliser son premier essai nucléaire. Dans la base de Reggane, en plein cœur du désert algérien, à 1 200 km d'Alger, "Gerboise bleue", c'est son nom, est placée en haut d'un pylône de 100 mètres.

Ce petit rongeur des sables est en fait une bombe au plutonium qui s'apprête à exploser. Sa puissance de **70 kilotonnes** équivaut à trois à quatre fois la bombe d'Hiroshima. L'explosion est déclenchée à 7h04 et génère une gigantesque déflagration qui illumine

le ciel. Au sol, la chaleur est telle qu'elle vitrifie le sable dans un rayon de 300 mètres.

Ce matin-là, les conditions météo sont excellentes et les vents bien orientés doivent limiter la propagation des poussières en les dispersant en haute altitude.

Si des caméras filment l'événement, peu d'images filtreront dans les médias d'alors. C'est d'ailleurs ce que déplorent les Actualités françaises dans le reportage diffusé dans les salles de cinéma. C'est finalement à la radio que sera dif-

fusé le plus long reportage sur l'événement.

Au total, la France effectuera en Algérie 57 expérimentations et essais nucléaires entre 1960 et 1966. Six ans après "Gerboise bleue", la France fera exploser sa première bombe H (thermonucléaire) à Mururoa en Polynésie

Après plus de 200 essais nucléaires, Jacques CHIRAC relancera une campagne d'essais après son élection présidentielle en 1995.....avant d'annoncer, sous la pression des opinions, un arrêt définitif le 29 janvier 1996.



Avion équipé pour le suivi du nuage radioactif



P. ANTIKOW
Novembre 2022

Kermel, entrée dans l'ère du Metaskin

Merci à Jacques Vogelweith de nous avoir permis d'insérer dans notre revue, cet article très intéressant.



Juin 2023 marque dans l'histoire de Kermel une date importante : les 23 et 24 juin, la société inaugure une nouvelle distillation qui lui permet d'augmenter sa capacité de moitié et rend ainsi possible son doublement.

Fruit d'une réflexion entamée il y a 5 ans, cet événement s'appuie sur une histoire, une rénovation et un engagement fort des équipes depuis plusieurs années.

L'histoire est celle de la production de la fibre Kermel, alternative puissante du marché des méta-aramides destinés aux vêtements de protection. La fibre, polyamide-imide créé dans les années 60 à l'initiative de Rhone-Poulenc, est réputée pour ses propriétés de protection contre le feu et l'arc électrique. Elle est produite depuis 50 ans, et Colmar en Alsace est son centre depuis plusieurs décennies. Quatre marchés porteurs sont autant d'opportunités de développement : les pompiers, l'armée, la police et l'industrie.

À l'issue d'une transformation profonde et d'une restructuration menée en 2016 par son Président Jean-Pierre Cismaresco, Kermel s'est engagée sur le chemin de la croissance, s'appuyant sur son produit, la fibre Kermel, et sur sa capacité d'innovation textile.

-La fibre est appréciée pour sa résistance et sa coloration dans la masse, un atout de poids sur le marché industriel friand de produits stables au lavage et évitant le procédé de teinture, consommateur d'eau et d'énergie. Cet atout est un avantage concurrentiel majeur sur le marché américain, désormais premier marché de l'entreprise.

-Les solutions textiles innovantes sont le fer de lance de la présence de Kermel auprès de ses clients : fort d'un département Recherche et Développement (Chimie et Textile) de 8 personnes, Kermel propose à ses clients finaux des solutions nouvelles adaptées à leurs

besoins. Les tenues de service des pompiers, la tenue F3 de l'armée française, mais aussi les tenues de combat en Allemagne, les vêtements de grands acteurs industriels dans le monde entier portent la fibre Kermel. En France, la réputation de la fibre sur le marché des pompiers reste forte, on continue, dans les casernes de « mettre son Kermel » lorsqu'on enfle sa tenue de service, un splendide hommage à la fibre protectrice.

Entre 2016 et 2020, le chiffre d'affaires a doublé pour atteindre 50 m€.

La rénovation a été entamée en appui de cette croissance. Face au potentiel de Kermel sur des marchés toujours plus demandeurs de solutions de protection, un plan de rénovation industrielle a été entamé avec l'appui de l'actionnaire Qualium, acteur historique et institutionnel majeur des fonds d'investissement en France, fondé sous l'égide de la Caisse des Dépôts et Consignations. Deux axes majeurs ont été définis pour permettre le doublement de capacité à 3000t à horizon 2025 :

-La construction d'une nouvelle distillation est le fer de lance de ce renouveau. Pour produire la fibre, le polymère est mélangé à du solvant, l'ensemble étant extrudé en milieu aqueux (eau et solvant) : le solvant utilisé est récupéré, distillé et réinjecté dans la production. L'ancienne distillation, âgée de plus de 40 ans et limitée en capacité nécessitait d'être remplacée. L'investissement de plus de 13 m€ est une étape majeure du développement de Kermel.

-La rénovation déterminée de la production, comprenant la mise en œuvre

 KERMEL



de l'indépendance des lignes de production, l'augmentation de la capacité de polymérisation, la rénovation des ateliers de pigmentation, l'installation de calendres chauffantes entre autres, est un programme pluriannuel qui associe la productivité industrielle à un renforcement des équipements de sécurité et de protection de l'environnement. Kermel se renouvelle en profondeur.

L'engagement des équipes a été capital dans la conduite de ces projets. Les équipes ont été associées de manière transverse à la redécouverte de la raison d'être de l'entreprise, permettant de remettre au premier plan le sens de nos actions : grâce à la fibre Kermel, nous protégeons les hommes et les femmes qui prennent des risques pour protéger la vie des autres. Cet engagement nous oblige, rehausse notre niveau d'exigence, éclaire nos actions. Des programmes de formation primés par la Région ont été mis en œuvre pour renforcer notamment les capacités managériales des équipes dans ce vaste projet de transformation.

Enfin, l'identité visuelle de la marque a été refondue en parallèle de ces projets, pour traduire ce que notre raison d'être éclaire : avec un produit riche en technologies et savoir-faire chimique et textile, nous créons pour les porteurs de vêtements de protection en Kermel une seconde peau intelligente qui augmente leur potentiel d'intervention. La nouvelle identité visuelle de la marque traduit cette ambition, et repositionne la fibre comme ce qu'elle est, un produit technologique haut de gamme. Le nouveau logo, K stylisé, est le « Metaskin », qui ancre l'entreprise visuellement dans la modernité, fait référence à l'univers méta, et à ce qui, à côté de l'individu, lui permet de déployer son potentiel.

L'inauguration de la distillation réjouit l'ensemble de l'entreprise, elle est certes le résultat d'un programme de transformation ambitieux et profond qui a mobilisé les équipes dans leur ensemble, mais c'est surtout une nouvelle ouverture vers l'avenir, l'ancrage de Kermel dans une croissance ambitieuse au service de ceux qui risquent leur vie pour les autres. Les anciens y ont leur part : un hommage photographique sera rendu à cette histoire qui permet, aujourd'hui, à l'entreprise de bâtir son avenir. Avec la nouvelle distillation, entrons dans l'ère du Metaskin !

Philippe Declerck
Président

JÉRÔME SAVONAROLE

Troisième article sur les Médicis, tiré de ma conférence sur cette grande dynastie de Florence, le berceau de la Renaissance. Cette fois je vais vous parler d'un moine qui fit vaciller la «Dinastia De Medici» à la fin du XV^e siècle.

En 1490, Laurent de Médicis autorisa le retour à Florence du moine dominicain Jérôme Savonarole (Girolamo Savonarola) qui retrouva ses fonctions de lecteur au couvent San Marco. Ses commentaires sur l'Apocalypse, où il annonçait une punition divine qui allait s'abattre sur Florence, attirèrent de plus en plus de monde. Ses prêches dans la cathédrale Santa Maria del Fiore pour le carême de 1491, où il se fit l'apôtre des déshérités et des pauvres contre les riches et les gouvernants, accrurent encore sa renommée. Dans ses sermons, il dénonçait la corruption de l'Église romaine et celle des élites florentines (y compris Laurent de Médicis), «avec tellement de fracas qu'il faisait presque trembler la ville», comme l'écrivit un de ses partisans.

À la fin de l'année 1491, la maladie frappa Laurent le Magnifique. Dès les premiers jours de 1492, il cessa toute activité. Le 21 mars 1492, on le transporta dans sa villa de Careggi où il fit venir son fils Pierre à qui il donna ses ultimes conseils, puis il s'entretint une dernière fois avec Pico della Mirandola accompagné de Savonarole. Le moine dominicain lui donna l'absolution. D'autres biographes donnèrent, quelques années plus tard, une autre version des derniers instants de Laurent : Savonarole aurait refusé l'absolution à Laurent parce que celui-ci ne voulut pas, comme le moine l'exigeait, «rendre la liberté» au peuple de Florence. Laurent



le Magnifique décéda dans la nuit du 8 au 9 avril 1492.

Pierre II de Médicis, le fils de Laurent est à son tour la cible du moine dominicain. A la faveur de l'entrée de l'armée française de Charles VIII en Toscane, le 17 novembre 1494, les Médicis sont

renversés et Savonarole s'impose comme le chef politique de Florence. En 1497, Savonarole et ses disciples élèvent le Bûcher des Vanités où sont brûlés tous les objets liés à la corruption spirituelle : les livres non religieux, les jeux, les miroirs, les cosmétiques,



**FLORENCE - Le Bûcher des Vanités
(23.05.1498)**



**IN MEMORIAM
(Piazza della Signoria)**



Roman policier

les nus peints, les livres de poètes jugés immoraux, comme Boccace et Pétrarque. Des chefs-d'oeuvre exceptionnels de l'art florentin de la Renaissance ont ainsi disparu dans le bûcher, y compris des peintures de Sandro Botticelli que l'artiste lui-même avait apportées. Savonarole dirige alors la cité en installant un gouvernement théocratique (une république chrétienne et religieuse). Aujourd'hui, on le qualifierait d'intégriste religieux. Il s'en prend aussi au pape Alexandre VI (Rodrigo Borgia) qui

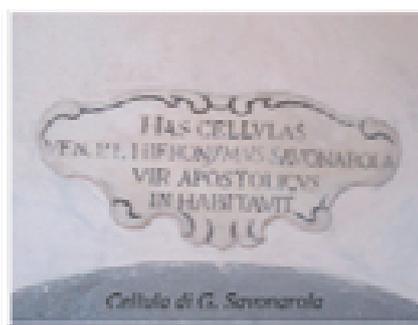
ne respecte pas les Évangiles. Cependant, les Florentins finissent par se lasser des excès de Savonarole. Lors du sermon de l'Ascension du 4 mai 1497, des bandes de jeunes déclenchent une émeute, qui devient une révolte : les tavernes rouvrent, les jeux reprennent publiquement. En 1498, il est excommunié puis accusé d'hérésie et de prophétisme par le pape Alexandre VI qui recrute un novice comme tueur à gages pour assassiner Savonarole (Roman de Gérard

Delteil). Le 8 avril 1498, dimanche des Rameaux, le couvent San Marco est assiégé par les partisans des Médicis et les anti-Savonarole.

Dans la nuit, le moine «hérétique et schismatique» est capturé puis emprisonné dans la tour du Palais de la Seigneurie où il subit de nombreuses tortures. Il meurt pendu le 23 mai 1498, puis brûlé sur la place de la Seigneurie, là où avait été dressé le Bûcher des Vanités. Ses cendres sont jetées dans l'Arno.

Dominique Lorenzetti

MUSEO SAN MARCO (02.09.2023)



"C'era una volta l'Italia"

Le Monument National pour rendre hommage à nos aïeux, ces immigrés italiens: à Nogent-sur-Marne (94)

Source : cercle-leonardo-da-vinci.com

L'immigration Italienne vers la France a connu son apogée du milieu du 19ème siècle jusqu'en 1960.

On estime qu'aujourd'hui la France compte environ 5 millions de descendants de migrants italiens soit environ 7 à 8 % de la population française.

Ils étaient nos parents, nos grands-parents ou tout simplement nos aïeux.

Ils se sont déracinés pour offrir un meilleur avenir à leur descendance, nous, les figli e figlie.

Aujourd'hui est arrivé le temps d'honorer leur mémoire car nous sommes la dernière génération

qui pourra témoigner de leurs sacrifices.

C'est l'objet du Monument National imaginé par le sculpteur Louis Molinari, à l'initiative du Cercle Leonardo da Vinci avec l'appui des descendants d'italiens, de la municipalité de Nogent-sur-Marne, le soutien de la Consule Générale d'Italie Irene Castagnoli, d'Emilia Gatto, ambassadrice d'Italie au Niger et marraine du projet, de l'ambassade d'Italie et des associations partenaires (et celles qui nous rejoindront).

Après les paroles, enfin les actes. Nous donnons à tous la possibilité de rendre un véritable hommage au courage de ces nombreux migrants, à nos familles.



Visuel 3D par COMAND3D de Chennevières - conception: Philippe Condé - Photos non contractuelles

Par Jean Chichizola

Publié le 10/05/2023 à 20:08

LES IMMIGRÉS ITALIENS MIS À L'HONNEUR AVEC UN PREMIER MONUMENT NATIONAL

RÉCIT - La mémoire des immigrés italiens est saluée par la construction du premier monument national de ce type, à Nogent-sur-Marne, la ville des Ritals de Cavanna.

Immigré italien et dernier poilu à disparaître, Lazare Ponticelli avait reçu le 17 mars 2008 des obsèques nationales aux Invalides en présence des plus hautes autorités de la République et de l'académicien Max Gallo, qui avait prononcé son éloge funèbre. Le centenaire avait accepté cette cérémonie à une seule condition: qu'elle soit simple et dédiée à tous les morts de la Première Guerre mondiale.

Dans quelques mois, grâce à sa famille, l'ancien légionnaire sera aussi honoré dans ce qui deviendra le premier monument national d'hommage aux immigrés italiens. Un édifice qui sera bâti à Nogent-sur-Marne, la ville des Ritals de Cavanna, où un quart de la population est d'origine italienne et où le hasard veut que Ponticelli ait travaillé avant 1914.

500.000 euros recueillis

Les travaux ont déjà commencé à l'entrée orientale de la ville, au pied du viaduc ferroviaire qui avait été bâti par nombre d'ouvriers venus de la Botte. Sur les quelque 600.000 euros nécessaires au projet, soutenu par le consulat général d'Italie...

Lu sur le Figaro du 10/05/23 par B.Rossi

> SÉCURITÉ SOCIALE

Le plafond (PMSS) est passé à 3666 euros en 2023, soit +6,9%

Retraite de base : Après la revalorisation exceptionnelle de 4% de Juillet 2022 augmentation complémentaire de +0,8% en ce début d'année .

Pension de réversion pour la retraite de base de la sécurité sociale : le demandeur ne doit pas disposer de ressources annuelles propres brutes supérieures à 23441,60 €, (pour une personne seule).

> RETRAITES COMPLÉMENTAIRES ARRCO ET AGIRC

Augmentation de 5,12% au 1/11/2022

> PENSIONS IRP ET CAVDI

Augmentation de 5,34%

> TAUX INTÉRÊT LÉGAL

4,47 % pour le premier semestre 2023 (taux pour les dettes dues aux particuliers) et 2,06% (pour les dettes dues aux professionnels).

> RENDEMENT DES LIVRETS

Livret A et LDDS (ex Codevi) 3 %

au 01/02/2023

Livret Epargne Populaire 6,1%

au 01/02/2023

> EMPLOIS À DOMICILE

Valeur brute horaire du SMIC : 11,27 euros au 1/1/2023 .

Cela correspond à 8,92 euros net dans le cas général.

Nota : Aides sociales Sanofi CAVDI : une adhérente signale : Il convient de ne pas trop compter sur ces aides signalées dans certains livrets d'accueil (exemple Sanofi SIACI 2008) . Ces aides sont très réduites et ont tendance à disparaître au cours du temps .





ARARP

Assemblée générale 2023

L'assemblée générale s'est tenue par correspondance de fin Mars à mi-Avril et les adhérents ont voté sur les deux points décrits aux paragraphes A et B pages suivantes , le premier incluant aussi la confirmation de la constitution du bureau faite en séance le 20 Avril.

Une réunion a été en outre tenue le 20 Avril 2023 au restaurant Cuisine et Soleil de SOLAIZE . Elle s'est terminée par un déjeuner et a regroupé 55 adhérents dans un agréable moment de convivialité. (Merci aux organisateurs)

Cela a permis de répondre aux questions suscitées sur les différents sujets dont

- point sur l'action ADRESE qui avance positivement mais où des retards surprenants et injustifiés sont rencontrés avec l'Urssaf et AG2R malgré les jugements favorables et définitifs qui datent déjà de 2020.
- manque de revalorisation des contrats dépendance spécifique Rhone Poulenc souscrits avec AG2R

A été également commenté le changement d'adresse de notre association décidé par le conseil d'administration suite à la fermeture définitive dès Avril 2023 du centre postal de Lyon 8 qui abritait notre boîte postale.

La nouvelle adresse est ARARP 26 rue Claude Brosse 69360 Sérézin du Rhône (ou réside le président) et un contrat de réexpédition est déjà en place.

Nos statuts et nos différents média (internet et bulletin principalement) sont en cours de mise à jour et nos interlocuteurs habituels seront informés dans la foulée.

A/ RENOUELEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET CONFIRMATION DU BUREAU

Par 639 votes pour, 4 contre et 13 abstentions sur 656 votes exprimés / 992 inscrits les membres du comité suivants sont réélus pour 3 ans

NOM	PRENOM		NOM	PRENOM	
ANTIKOV	Paul	renouvellement	GOUBY	Michel	renouvellement
BALLATORE	Pierre	renouvellement	MARTEAU	Marc	renouvellement
BESSET	Jean Henri	renouvellement	PERUCHON	Robert	renouvellement
CRUIZIAT	Paul	renouvellement	ROSSI	Bernard	renouvellement
DEMENTHON	François	renouvellement	SCHNEIDER	Gérard	renouvellement
FELTIN	Jean Claude	renouvellement			

Nous enregistrons cependant la démission de M. JH Besset. Par ailleurs le conseil d'administration à coopté avec l'accord unanime des présents (14 conseillers) la candidature de M Gilbert VEYSSEYRE.

Ci-après pour mémoire la situation actuelle des autres membres

Mandat jusqu'en 2024

Nom	Prénom	Nom	Prénom
ANCIAN	Pierre	GARDAIS	Jean François
BRUEL	Claude	MEUNIER	Roger
BUISSON	François	SIEURIN	Michel
DESPRELS	Daniel	TALAGRAND	Jean Paul
DUBOSC	Yves		

Mandat jusqu'en 2025

Nom	Prénom	Nom	Prénom
ACCARIER	Jean Pierre	PIETTEMANGE	Bernard
BLONDEL	Alain	RENART	Michel
FREGNACQ	Robert	TASSARA	Jean Pierre
GIROUD-ABEL	Bruno		
LAIZE	Georges		

M. Gilles LUBIN a démissionné en Avril 2022

Commissaires aux comptes , comptes 2022 :

Une de nos adhérentes a déploré l'absence de femmes dans notre conseil . C'est bien sûr tout à fait involontaire et dû au fait qu'il y a peu de retraitées Rhone poulenc dans nos rangs . Nous avons fait et referons des appels à candidature pour tenter de pallier ce manque

CONSTITUTION DU BUREAU : sont confirmés par le conseil d'administration, à l'unanimité des présents et par ordre alphabétique :

ANCIAN Pierre	Secrétaire adjoint
DESPRELS Daniel	Président
GARDAIS Jean François	Vice-président
GOUBY Michel	Trésorier
RENART Michel	Secrétaire
SCHNEIDER Gérard	membre honoraire du bureau



B/ RAPPORT MORAL ET FINANCIER

Résultats financiers 2022 :

Ci-dessous le compte de résultat et le bilan de l'année . Nos dépenses ont été de 37 615 euros contre 31 611 en 2021 avec une reprise des activités de l'antenne francilienne.

Au total nous avons fait un déficit 27832 euros contre 27979 en 2021.

Notre trésorerie bien qu'ayant diminué reste élevée et nous continuerons à la réduire en ne demandant pas de cotisation en 2023.

COMPTES DE RESULTATS DETAILLES AU 31 DECEMBRE 2022									
	GESTION PROCS 2022	ANTENNE PARIS ESTIVE 2022	TOTAL 2022	RAPPEL 2021		GESTION PROCS 2022	ANTENNE PARIS ESTIVE 2022	TOTAL 2022	RAPPEL 2021
CHARGES					SECURITE				
ASSURANCES	197	0	197	189	COTIS.	0	0	0	0
BULLET./COURRIER	22187	0	22187	20477	DOMS	57	0	57	462
FRAIS DE POSTE	125	0	125	171	PROD.	4004	0	4004	2304
FURNIT. DE BUREAU	127	0	127	1566	FINANCIERS				
DEPLACEMENTS	0	0	0	0	PARTIC.	0	5722	5722	866
VOYAGES LOISIRS	0	0	0	0					
CA/REUNION ANTEMI.	1144	2205	3349	935					
CONFERENCES LOISIRS	0	2979	2979	850					
MUSEES, VISITES	0	1745	1745	286					
MAINTENANCE INF.PH	366	0	366	177					
ASSEMBLEES GLES	2756	0	2756	0					
COTIS. UFR/CIRC/REZO	3354	80	3434	3354					
FONDS SOLIDARITE	0	0	0	3300					
FRAIS BANCAIRES	73	39	112	108					
IMPOTS S/LIVRETS	238	0	238	198					
TOTAL DEPENSES	30567	7048	37615	31611		4061	5722	9783	3632
RESULTATS	-26506	-1326	-27832	-27979					

BILAN LIQUIDE AU 31 DECEMBRE 2022									
	GESTION PROCS 2022	ANTENNE PARIS ESTIVE 2022	TOTAL 2022	RAPPEL 2021		GESTION PROCS 2022	ANTENNE PARIS ESTIVE 2022	TOTAL 2022	RAPPEL 2021
ACTIF					PASSIF				
ACTIF IMMOBILIS.					CAPITAUX PROPRES				
IMMOBILIS. ATOMES INFO	0	0	0	0	FONDS DE RESERVE	313104	0188	313333	313866
IMMOBILIS. ATOMES INFOR	0	0	0	0	RESULTATS DE L'EXERCICE	-24304	-1326	-27832	-27979
IMMOBILIS. ATOMES INFORMATI	104040	0	104040	109066	PROVISIONS DIRECTES	3000	0	3000	3000
IMMOBILIS. ATOMES INFORMATI	0	0	0	0					
IMMOBILIS. ATOMES INFORMATI	0	0	0	0					
ACTIF CIRCULANT					DETTES				
AGENCE PARTENAIRES	4300	0	4300	2900	AGENCES RIGUS PROCS	0	0	0	0
AGENCES PARTENAIRES PROCS	0	0	0	0	HERITAGES PROCS INFO	0	0	0	0
AGENCES	220724	4821	225545	260740	HERITAGES PROCS INFORMATI	0	0	0	0
COMPTES DE REGULARIS.					COMPTES DE REGULARIS.				
CHARGES PAYEES D'AVANCE	108	42	151	319	CHARGES PAYEES D'AVANCE	0	0	0	0
PRODUITS A RECEVOIR	0	0	0	0	CHARGES A PAYER	1733	0	1733	9223
TOTAL	311443	4863	316306	360130	TOTAL	311443	4863	316306	360130

Commissaires aux comptes , comptes 2022 :

La revue et l'approbation de nos comptes a été faite le 2/2/2023 par MM Spanu et Sereing qui ont certifié conformes les documents présentés.

Effectifs : 1004 adhérents sont inscrits au 1/1/2023 contre 1298 en début 2022 .

En fait la mise à jour de notre fichier adhérent a été très partielle en 2020 et 2021 et la diminution moyenne de nombre d'adhérents est toujours de 8 à 9% par an.

Rapport moral et d'activité :

L'activité a repris partiellement en 2022 par rapport aux deux années antérieures : sorties de l'antenne francilienne, réunions du conseil d'administration principalement.

Notre assemblée générale par correspondance de 2022 nous a permis de rattraper notre retard administratif.

L'équipe chargée du bulletin a publié les deux bulletins habituels, toujours de qualité et toujours appréciés de beaucoup.

REVERSION (des retraites CAVDI obtenues initialement par jugement) :

Le dernier jugement, publié en 2021 concernant 10 personnes est enfin en cours d'application.

Ce procès sera quasiment le dernier , à 2 ou 3 cas près.

Va ainsi se terminer une des grandes actions de l'Ararp, et qui a d'ailleurs motivé en grande partie sa création .

Depuis les années 1980 un très grand nombre de salariés Rhone poulenc ont pu obtenir une réévaluation sensible de leurs retraites CAVDI ou IRP et cette action continue encore pour obtenir la réversion de ces compléments de retraite dans le cas de la CAVDI.

Ce sont ainsi près de 250 veuves qui auront profité de ces réversions, injustement refusées au départ par Rhone Poulenc et successeurs.

ADRESE (association de défense des retraites d'entreprise)

L'Urssaf a remboursé fin 2022 partiellement un grand nombre de personnes et la situation globale est résumée ci-dessous :

Cela représente une grande avancée mais le sujet n'est pas clos . L'Urssaf doit encore rembourser de nombreuses personnes non encore ou partiellement remboursées et L'Urssaf doit encore des intérêts dans une grande partie des cas.

En outre et si les prélèvements de la taxe 137-11-1 ont été arrêtés pour la plupart des retraités CAVDI, IRP et Du fait des règles de prescription il n'y aura quasiment plus de nouveaux dossiers mais le sujet mettra encore quelques années à se régler.

Résumé à début Janvier 2023 : noter qu'une trentaine de remboursements de dossiers plus récents ont été annoncés en Mars et devraient se concrétiser prochainement

	Année jugement	nb dossiers	nb prélèv arrêtés	remboursement du principal complet	remboursement du principal partiel	Remb non encore programmé
Groupe 1	2017	28	28	28		
Groupe 2	2020	168	167	146	13	10
Groupe 3	2020	96	75	70	21	6
Groupe 5	2021/2022	25	25	1	11	13
autres	NON	69	65	28		41
TOTAL		366	360	273	45	69



Information sur le résultat de Assemblée Générale

Depositphotos@vectoricons

Nous avons organisé cette assemblée générale 2023 d'une part par correspondance d'autre part en prévoyant une réunion conviviale (bien appréciée) pour ceux qui le souhaitent et pouvaient se déplacer en région lyonnaise.

Nous avons reçu à cette occasion des remarques ou suggestions.

Nous avons répondu directement aux questions personnelles quand nous l'avons pu et nous profitons de ce bulletin pour traiter les sujets que certains d'entre vous nous ont proposés et qui nous semble devoir être publiés. Nous vous prions de nous excuser par avance si nous en avons oublié.

Mais tout d'abord les résultats, en rappelant que ce vote servait aussi à confirmer votre adhésion puisque nous n'avons pas demandé de cotisation.

RESULTAT DES VOTES :

Sur 992 inscrits 655 soit 66 % nous ont envoyé leur vote.

Le résultat est le suivant :

Renouvellement des membres du conseil

- Pour : 639
- Contre : 4
- Abstentions : 13

Rapport moral et financier

- Pour : 640
- Contre : 2
- Abstentions : 14

Ces deux points sont donc votés avec une grande majorité et le conseil d'administration et le bureau vous remercient de votre confiance.

Ce vote avait aussi pour objectif de confirmer le statut

d'adhérent des inscrits et au total un peu plus de 670 personnes se sont manifestées.

VOS QUESTIONS, REMARQUES ET COMMENTAIRES :

Tout d'abord merci à tous ceux qui apprécient notre action et nous le disent.

Deux questions relatives au conseil d'Administration

Composition du Conseil d'administration, absence de membres féminins :

Cette question est déjà apparue en 2022 et je ne peux que rappeler notre appel à candidature fait à l'époque :

Je fais donc un appel aux adhérentes qui seront certainement accueillies avec

plaisir par le conseil (la procédure consiste à d'abord coopter les nouveaux membres et ensuite à soumettre au vote des adhérents les nouveaux membres et ceux à renouveler).

La condition minimum pratique pour être candidat est d'avoir un mail et de pouvoir y lire des documents PDF.

Situation des actions lancées pour supprimer la taxe 137-11-1 :

Ces actions démarrées par Jacky Pinçon pour les retraites d'entreprises servies par Rhône-Poulenc il y a une dizaine d'années aboutissent positivement mais lentement.

Situation des actions lancées pour supprimer la taxe 137-11-1 :

Ces actions démarrées par Jacky Pinçon pour les retraites d'entreprises servies par Rhône-Poulenc il y a une dizaine d'années aboutissent positivement mais lentement.

Plus de 300 jugements favorables ont été obtenus et les prélèvements ont été supprimés pour la plupart en 2021. Cette suppression a été étendue à la plus grande partie des retraités ex Rhone Poulenc, surtout pour ceux qui relevaient des régimes IRP, CAVDI ou MERIEUX, et ceci même en l'absence de procès.

C'est plus long et difficile pour obtenir les remboursements

(qui sont limités aux 3 années antérieures à la date ou la demande en est faite).

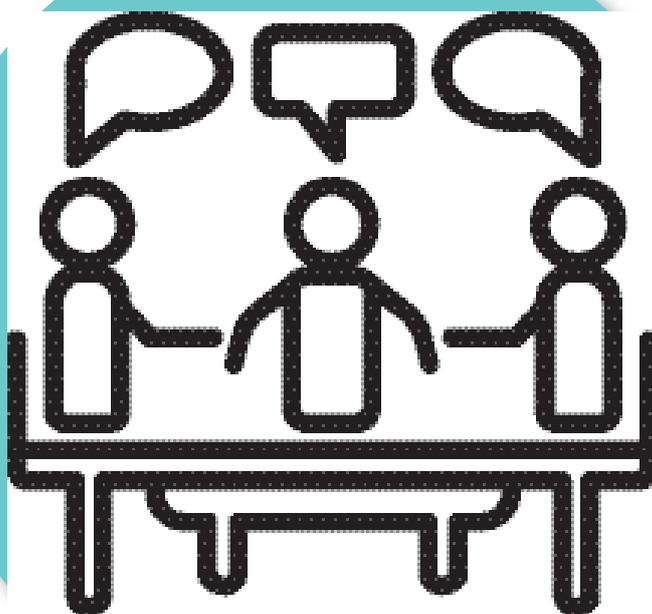
Une grande partie des remboursements a été faite pour les jugements déjà publiés et des procès encore en cours. Cependant il en manque encore toute une fraction. Le nombre de nouveaux procès diminue fortement parce que l'arrêt des prélèvements pour les régimes CAVDI et IRP entre Janvier et Juillet 2021 réduit les remboursements possibles du fait de la prescription triennale.

Des actions sont encore possibles pour certains régimes un peu particuliers quand les prélèvements n'ont pas été suspendus, à condition que les statuts de ces régimes les

fassent rentrer dans le cadre de la jurisprudence favorable qui a été établie. Cela devient maintenant plus rare et ces actions arrivent maintenant à la fin (mais les actions en cours sont loin d'être terminées).

Une des difficultés signalées est le manque d'information fournie aussi bien par l'Urssaf qui doit assurer les remboursements que par les organismes qui servent nos retraites et ne font aucune information et en particulier sur les arrêts de prélèvement que l'on ne peut vérifier que l'année suivante à la réception du relevé fiscal annuel.

En cas de doute vous pouvez contacter l'Ararp par mail ou téléphone.



Carnet de l'association

Depositphotos@elaelo

En ce qui concerne l'antenne francilienne, les avis de décès doivent être adressés à :
Yves Dubosc, 29, boulevard Lannes, 75116 Paris

Étant donné la possibilité d'homonymies, l'adresse personnelle est précisée.

DÉCÈS L'association a le profond regret de vous faire part des décès de :

• DOMJAN Joseph Ladislas,		survenu le 21 juillet 2021
• GRÉLARD Yves, 22, rue Pouchet, 75017 Paris		survenu le 29 mars 2023
• AMIET Louis,	REC/CRD	survenu en décembre 2022
• CERNY Jacqueline,	REC/AAV	survenu le 2 janvier 2023
• IAFRATE Gérard,	CRIT/DEC	survenu le 23 décembre 2022
• POROKHOV Georges,	SUCRP_RP CHIMIE_RP INTERSERVICES	survenu en décembre 2022
• TIXIER Paulette,	RPB/PDC	survenu le 23 août 2022
• VALLIN Michel,	RPB/SIEG	survenu le 20 janvier 2021
• DUPLAN Lucien,	RPB/SAL	survenu le 10 septembre 2022



Nous présentons toutes nos condoléances à leurs familles.

Avisés parfois tardivement du décès de certains de nos collègues, nous prions nos lecteurs de nous excuser de les en informer avec retard.
Nous vous rappelons que seuls les membres de notre Association sont répertoriés dans ce carnet.

Pourquoi ? *adhésés*

- ✓ Parce que l'avenir de nos retraites est de plus en plus incertain.
 - ✓ Parce que les inégalités dont les retraités sont victimes ne font que croître en matière de représentativité, de perte de pouvoir d'achat, de fiscalité, etc.
 - ✓ Parce que plus les retraités se rassembleront ou lieu de se complaire dans un isolement stérile, plus ils seront en mesure d'exiger et d'obtenir d'être représentés dans les instances et les débats les concernant, y compris dans les médias.
 - ✓ Parce que, en définitive et peut-être surtout, il ne faudrait pas être conduit un jour, mais trop tard, à regretter d'être resté passif alors qu'il était encore temps de réagir.
- Pourquoi adhérer à l'ARARP ?**
- ✓ Tout naturellement pour retrouver ses anciens collègues dans un climat convivial.
 - ✓ Pour participer à la vie d'une association s'attachant à défendre les intérêts de ses membres.

Comment ? *adhésés*

- ✓ En téléphonant aux numéros :
Lyon 06 42 47 94 73
Paris 01 45 04 19 72
Le mardi matin ou sur rendez-vous
- ✓ En demandant un bulletin d'adhésion puis en le retournant à l'adresse suivante :

ARARP

**26 Rue Claude BROSSÉ
69360 Sérézin du Rhône**

“Bienvenue à l'ARARP”



ADHEREZ *à*



Association

Rassemblant

Anciens du groupe

Rhône

Poulenc